

Infos municipales

Madeline Josso : une page d'histoire disparaît

Une mémoire de Kerfalher nous a quittés. Madeline Josso (1927-2015) a vécu une grande partie de sa vie à Kerfalher. C'était une personne attachante, de contact facile, et enjouée. Une partie non négligeable du 20^e siècle s'en va avec elle. Au nom de tous les Pénestinois qui l'ont connue et appréciée, nous présentons à sa famille et ses proches nos respectueuses condoléances et amitiés.



Repas des aînés et cadeau gourmand

Le repas des aînés se déroulera le samedi 23 janvier 2016 au complexe Lucien Petit Breton à partir de 12h30.

L'âge requis pour y participer est fixé par délibération du CCAS à 75 ans et non plus à 70 comme les années précédentes. Cependant, pour ne pas léser les personnes de 70 à 74 ans qui ont participé au repas les années précédentes, il a été décidé qu'elles continueraient d'y participer gracieusement.

En revanche, le CCAS, par délibération, a décidé de demander une participation de 15 € au conjoint n'ayant pas atteint 75 ans. Les personnes concernées recevront (ou ont reçu) un courrier fin octobre auquel elles devront rendre réponse pour le 30 novembre. Le cadeau gourmand sera distribué seulement aux personnes de 75 ans et plus, ne participant pas au repas et qui rendront réponse au courrier qui leur est envoyé en cochant la case « cadeau gourmand ». Les personnes qui ne retourneront pas le coupon ne recevront aucun cadeau gourmand contrairement aux années précédentes.

Devoir de mémoire

Avec le souvenir des disparus du 13 novembre 2015.

Démolition du supermarché Océan

Après la démolition du supermarché, boulevard de l'Océan, le propriétaire s'interroge, comme tous les Pénestinois, sur le devenir de cet espace. La mairie a conventionné une utilisation éventuelle de cette zone à des fins municipales. Nous resterons toujours attentifs à la décision du propriétaire, dans un souci d'adéquation avec le PLU de Pénestin, et l'intégration générale du projet.

Particuliers: élagage des arbres débordant sur la voie publique

Certains particuliers se sont étonnés de voir le service espaces verts de la mairie tailler des haies leur appartenant qui empiétaient sur l'espace public. Ces actions ont été réalisées dans le souci d'assurer une libre circulation sur l'espace public.

Dans ce cadre, la mairie rappelle que les particuliers possédant sur leur terrain des plantations qui empiètent sur des parties de routes départementales ou communales, doivent procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres (lorsque cela est nécessaire) de leur propriété menaçant de tomber sur les voies, dès lors que cela porte atteinte à la sûreté et la commodité du passage (article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales).

Vous trouverez toutes les infos concernant cette thématique sur www.mairie-penestin.com, rubrique vie pratique, règles de voisinage.

Médiathèque

Lecture de contes avec goûter **vendredi 11 décembre**, à 16h40. Juste après l'école !

Exposition « Livres détournés » jusqu'au 19 décembre. Réalisée par les bénévoles de la Médiathèque. Utilisation des livres sous la forme d'objet, pour recréer un autre objet.

La médiathèque sera fermée pour les fêtes de fin d'année **du 20 décembre au mardi 5 janvier inclus**. Prévoyez vos lectures !

Contact
Tél. 02 99 90 41 99
Mail: mediatheque.penestin@wanadoo.fr

Association diocésaine de Vannes

Dimanche 13 septembre à 10h30, le Père Simon Baron, curé-doyen de La Roche-Bernard, est venu installer le Père Stéphane Yenga Mbula comme administrateur des paroisses de Camoël, Férel et Pénestin.

Avant de célébrer la prise en charge canonique, selon la tradition, le Père Stéphane a reçu les clés de l'église Saint Martin de Camoël des mains de Bernard LE GUEN, Maire de Camoël et les clés de l'église Saint Gildas de Pénestin des mains de Catherine RICHEUX, Maire-Adjointe de Pénestin.

Le Père Stéphane est né le 14 mai 1961 à Bukavu (RDC). Ordonné prêtre le 1^{er} août 1990, à la cathédrale Notre-Dame du Congo à Kinshasa, il est arrivé au diocèse de Vannes en 2006, comme prêtre en paroisse (Saint-Anne-d'Auray et un peu plus de quatre ans à Cléguérec).

En 2011, il devient doyen de Malestroit, avec neuf paroisses. Aujourd'hui, Monseigneur Centène, évêque de Vannes, l'envoie chez nous. Nous lui souhaitons la bienvenue et un bon séjour.



Quelques dates à retenir:

- **Vendredi 4 décembre 2015:**
Lancement des illuminations de Noël (rendez-vous à 18h00 devant la pharmacie dans le bourg).
- **Samedi 5 décembre 2015:**
Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie (cérémonie en mairie à 11 h45).
- **Vendredi 15 janvier 2016:**
Vœux du maire à la population (rendez-vous à 18h00 salle Petit-Breton).
- **Samedi 23 janvier 2016:**
Repas des Aînés (Salle Petit-Breton).

Nouveauté gym bien être

Depuis septembre 2015, Gym et bien être organise des séances « Renfo Cardio stretching » adaptées aux seniors le mardi matin avec Christine.

Salle Laboureur du 10h00 à 11 h00. Séance découverte offerte.

☎ **Contact: 0641431084 / gym.bien.etre56@gmail.com**

Amicale laïque

L'amicale Laïque de l'École J-E Laboureur vous invite à noter dans vos agendas ses animations pour l'année scolaire 2015-2016.

- Arbre de Noël : vendredi 11 décembre 2015
- Vide-grenier : dimanche 17 avril 2016
- Fête de l'école : samedi 25 juin 2016
- Soirée du 13 juillet 2016
- Marché artisanal : samedi 30 juillet 2016
- Pétanque : date à définir

Infos diverses

Téléthon



Le samedi 5 décembre, Pénestin se mobilise pour le Téléthon. Venez nombreux participer aux animations organisées pour l'occasion, toute la journée à partir de 9h30, à la salle des fêtes (vente de pain à Tréhiguier le matin).

Aides au transport scolaire



Le Conseil Départemental du Morbihan propose une aide au transport scolaire hebdomadaire.

Qui peut en bénéficier ?

Les élèves internes (ou internes externes) dont le représentant légal est domicilié dans le département du Morbihan.

À quelles conditions ?

L'élève doit être scolarisé dans un établissement de l'enseignement secondaire public ou privé sous contrat d'association avec l'État (collège, lycée jusqu'au baccalauréat). Ne pas avoir de possibilités de transport collectif (pour une scolarisation dans le Morbihan).

Ne pas présenter de dossier si :

- L'une des clauses ci-dessus n'est pas remplie.
- L'élève emprunte exclusivement les lignes du réseau TIM ou un service du réseau de transport scolaire dont l'abonnement à 75 € est déjà subventionné.
- Le domicile et l'établissement sont situés dans la même communauté d'agglomération (se renseigner alors auprès de la communauté d'agglomération).
- Les apprentis, les étudiants (y compris les BTS et classes préparatoires) ne peuvent bénéficier de cette aide.

Où s'adresser ?

Demande à renseigner directement en ligne avant le 31 décembre 2015, sur : www.morbihan.de/aides

☎ **Plus d'infos:**
subventions-transport@morbihan.fr ou 02 97 54 83 17.